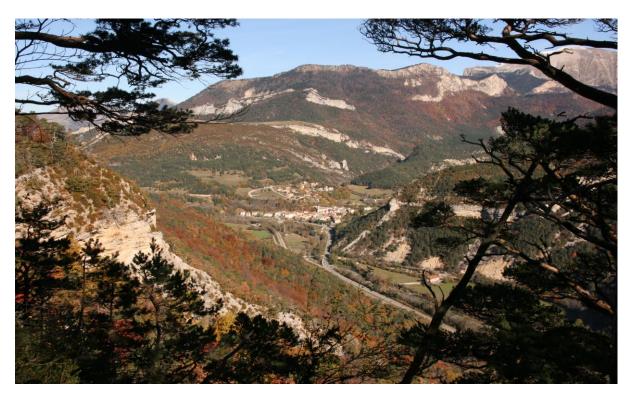


# Mairie de Saint-Julien-en-Beauchêne

# L'Echo du Bochaine

**Hiver 2014** 



Mot du Maire

#### **Chers Habitants**

L'année 2014 se termine dans quelques jours.

L'équipe municipale vous souhaite de très joyeuses fêtes de Noël et une très heureuse année 2015.

Le changement de municipalité se heurte toujours à quelques difficultés imprévues, et nous n'avons pas échappé à cette règle.

Les petites communes ont et auront de moins en moins de moyens pour réaliser tout ce qui serait indispensable pour améliorer le confort et la qualité de vie des habitants, et St-Julien ne fait pas exception.

L'avenir est au changement de « limites administratives», et tout comme la carte des régions remaniée très récemment, les contours tant des communautés de communes que des communes elles-mêmes sont appelés à être modifiés. Le préfet du département insiste beaucoup pour que les fusions de communautés de communes se réalisent rapidement.

Pour ce qui est de la fusion de certaines communes, des échanges ont lieu dès à présent. Aujourd'hui, notre commune n'est pas encore amenée à une concertation avec les communes les plus proches, mais il faudra bien que la réflexion soit amorcée bientôt.

Les habitants seront régulièrement tenus au courant de ces évolutions, soit à travers des bulletins d'information spécifiques, soit dans le cadre de réunions publiques.

Nous renouvelons à tous les habitants nos vœux de bonne et heureuse année 2015.

### Départ et arrivée



Le 28 Novembre à la salle polyvalente, une réunion amicale de la population s'est déroulée pour fêter le départ en retraite de Jean-Pierre Blache, employé municipal dans la commune depuis plus de 30 ans.

Un apéritif de qualité avait été préparé par l'Hôtel des Alpins que la municipalité remercie très vivement pour sa contribution appréciée.

Un cadeau collectif a été offert à Jean-Pierre, ainsi que quelques instruments agricoles miniatures fabriqués par Gilbert Bermond, avec le soin qu'on lui connaît, en souvenir de tout le matériel qu'a utilisé le nouveau retraité tout au long de son travail dans la commune. (un fléau, une fourche, un râteau et une faux)



#### Bonne retraite à Jean-Pierre!



La municipalité souhaite la bienvenue à Patrice Bouteille, qui prend le relais de J-P Blache, et qui a pris ses fonctions début septembre.

### Aménagement du village

#### Remise en état du lavoir sur la Place du village.

Un nouvel Atelier de peintres a vu le jour dans la commune, en Août

Le Nouvel Atelier a fait appel aux talents locaux :

Mr et Mme Fontana assistés et soutenus par Jean-Pierre Blache ont assuré le nettoyage du lavoir et la préparation du chantier....

Agnès (Genon) et Pierre (Adam), Yves (Disparti), Françoise (Gauthier) et Jean-Marie Pascal (Barral) ont fait le reste.... La mairie avait fourni peinture et matériel approprié.

Un travail collectif, efficace et joyeux qui s'est terminé chez Aline (Disparti).



Le Lavoir



### Ce qui s'est passé à Saint-Julien

### **EXPOSITION A L'ECOMUSEE**

Une exposition a été organisée à l'Ecomusée cet été. Elle était préparée par le SIVU (Syndicat Intercommunal



à Vocation Unique, Pays du Buëch d'hier et d'aujourd'hui), et portait sur la vie à Saint-Julien depuis le début du 19ème siècle, jusqu'à la première guerre mondiale.

La commune s'est associée à ce travail, en y joignant une importante documentation portant sur le travail du bois au cours de la même période.

La plus grande partie de la présentation sur l'exploitation du bois a été préparée par Gilbert

Bermond, qui a également mis à disposition des maquettes des matériels utilisés à l'époque par les bûcherons, et la réplique d'une scierie.

Les visiteurs ont également pu voir ou revoir le film sur la Chartreuse de Durbon, réalisé voici plusieurs années par Mme Nathalie Nicolas, ainsi que la maquette de la Chartreuse, telle qu'elle a probablement existé avant que les religieux ne quittent Durbon au moment de la Révolution Française.

Cette exposition était ouverte 5 jours par semaine, les lundis, mercredis, vendredis, de 13h30 à 18h30, et les samedis et dimanches, de 10 h à 18h30.

La municipalité remercie Mme Hélène Saletti d'avoir facilité le fonctionnement de l'exposition, en se chargeant d'ouvrir l'accès à l'étage de l'Ecomusée côté cimetière, lorsque ses permanences à l'Agence Postale coïncidaient avec les horaires d'ouverture de l'exposition.

L'inauguration de l'exposition a donné lieu à des présentations de celle-ci, dans l'église du village, qui a accueilli ce jour-là de nombreux participants et personnalités. Deux exposés ont été présentés, l'un par Mr Jean-Pierre Pellegrin, qui a longtemps vécu à St-Julien, l'autre par David Faure-Vincent, chargé de mission au SIVU.

Après ces exposés, un arrosage a été offert par la municipalité dans le parc de l'Hôtel Bermond, organisé par Paul Sinclair que nous remercions très vivement.

Cette exposition s'est révélée être un succès et a accueilli de nombreux visiteurs ; plusieurs ont exprimé leur vif intérêt dans le livre d'or mis à disposition.

Bien que terminée, l'exposition est encore en place et reste disponible pour d'éventuelles visites de groupes, scolaires ou autres, l'ouverture ayant lieu sur rendez-vous pris auprès de la mairie.



### Lotissement « Chante-duc »

Courant Juin, le Conseil Municipal a décidé de modifier les conditions de vente des lots du lotissement Chante-Duc. Force était de constater que malgré des prix différenciés selon les candidats à l'acquisition, un seul lot avait trouvé acquéreur, aux conditions avantageuses alors consenties.

Malgré la modification du prix de vente et l'abandon d'une procédure de sélection des acheteurs selon les critères établis auparavant, comme cela était prévisible au vu des conditions économiques actuelles, aucun candidat à l'achat d'un lot de terrain ne s'est jusqu'à présent fait connaître.

Des prospectus (« Flyers ») ont été réactualisés dès la fin du mois de juin, pour être distribués là où les conseillers municipaux qui se déplaçaient avaient l'opportunité de les diffuser.

C'est ainsi que durant l'été, ces « Flyers » ont été distribués sur Marseille, et dans les environs, dans le Trièves (Offices de Tourisme), sur Grenoble, et dans les Hautes Alpes.

Le journal Paru Vendu a également diffusé durant les trois mois d'été une information sur la vente de lots de terrains viabilisés dans la commune, là encore sans succès.

Comme annoncé, le site Internet nouvellement créé a mis en ligne deux « vidéos » de courte durée, où deux résidents, l'un anglais (Paul Sinclair) et l'autre français (Michel Bourgat) ont accepté de faire chacun dans sa



langue maternelle un peu de promotion pour le village et pour son lotissement. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Plus récemment, comme cela avait été prévu dès juin, un groupe de trois étudiants en Marketing des consultants Juniors-de l'école de Commerce de Grenoble ont fait un stage de vente pour étudier les conditions les

mieux adaptées à la vente des lots de terrains de Chante-Duc.

Ils viennent de communiquer les conclusions de leur stage, au cours duquel ils ont pris de très nombreux contacts avec les acteurs « Immobiliers » susceptibles d'être intéressés.

Le bilan du stage est mitigé :

Une Agence Immobilière locale s'est dite intéressée par la prise en charge de la commercialisation des lots.

Un constructeur se propose de venir examiner en Mairie les conditions dans lesquelles pourraient être construites sur certains lots de Chante Duc des maisons à basse consommation d'énergie, un second pourrait aussi rencontrer la municipalité.

Enfin, un représentant de l'Agence de Développement économique et touristique des Hautes Alpes, nouvellement créée, a été sollicité et est venu rencontrer le Maire de la commune en présence des trois stagiaires, et se promet de rechercher des personnes susceptibles d'être intéressées.

Il va de soi que les suites de l'analyse faite par ces étudiants ne seront pas mesurées précisément avant plusieurs mois.

### Le projet éolien

Dans la continuité du schéma régional d'implantation d'énergies renouvelables, la municipalité a envisagé de demander à un prestataire industriel d'étudier les conditions aérologiques dans des emplacements communaux susceptibles de permettre l'installation d'un parc éolien de taille modeste.

Cette démarche a fait l'objet de diverses informations aux habitants :

- Diffusion d'une information sur les éoliennes, dans un document qui n'avait pas la prétention de se substituer aux informations données par les spécialistes, mais qui paraissait indispensable pour celles et ceux qui ne connaissaient pas la réalité de ces technologies nouvelles.
- Ouverture en mairie d'un cahier de doléances, dans lequel quelques dizaines de résidents sont venus exprimer leur avis.
- Organisation d'une réunion publique, à la demande de certaines des personnes qui avaient pris la peine de venir s'exprimer dans ce cahier.

Chacun se sera fait son opinion sur le déroulement de cette réunion, au cours de laquelle des détracteurs de ce projet se sont largement exprimés.

L'équipe municipale décidera prochainement de la suite à donner : abandon ou autorisation de placer des mâts de mesures permettant d'évaluer plus précisément la faisabilité d'un tel projet.

Il ressort des remarques des habitants que l'aspect paysager est le plus impactant, puisque la présence de machines de taille importante pourrait éventuellement constituer une nuisance visuelle et une gêne dans les transactions immobilières sur le territoire communal.

Nous vous informons que la semaine dernière une réunion publique s'est tenue sur le projet éolien de La Haute Beaume et de Montbrand. Ce projet est dans la phase de rédaction des permis de construire.

Au cours de cette réunion, le prestataire industriel en charge du projet a indiqué qu'il avait pris très récemment la décision de ramener le nombre d'éoliennes qu'il prévoyait d'installer de 9 unités à 6 unités seulement.

Cette information est importante, et semblerait être liée aussi bien à l'impact sur l'aspect paysager qu'à un problème de niveau de bruit au hameau de Creyers, qui pourrait se révéler un peu supérieur à la norme édictée.

Ces deux facteurs auraient pu entraîner le rejet du permis de construire, ce qui expliquerait peut-être cette décision.

Par ailleurs, il a été bien précisé que le dépôt des permis de construire au printemps prochain, entraînerait l'ouverture d'une enquête publique, laquelle permettrait aux habitants de s'exprimer sur les projets et d'en réclamer éventuellement l'abandon si les arguments qu'ils invoquent le justifiaient.



### Mycologie

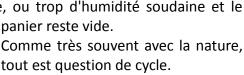
2014 aura été une année moyenne pour les amateurs de champignons.

Quelques morilles au printemps, quelques cèpes et pied de moutons durant l'été aux rares endroits connus par les plus motivés et les mieux renseignés des ramasseurs locaux.

Les touristes et quelques marcheurs auront trouvé des sanguins en quantité et de belles trompettes chanterelles, mais très ponctuellement.

Trop de chaleur et de sécheresse, ou trop d'humidité soudaine et le

L'année prochaine sera donc forcément meilleure.









### Récolte de miel

Depuis quelques années, l'apiculture est en difficulté suite à des variations climatiques brutales et à l'utilisation de produits toxiques dans l'espace domestique, industriel et agricole.

La montagne de Saint-Julien offre une qualité d'air et un espace naturel relativement protégés. Les abeilles d'élevage survivent grâce à l'intervention régulière du professionnel.

L'abeille sauvage ne bénéficie d'aucune protection particulière qui permettrait enfin de la préserver de son plus grand prédateur, qui n'est autre aujourd'hui que l'homme!

Protégé des cultures intensives, la qualité du miel local est remarquable.

C'est un produit rare, donc précieux.

Le climat montagnard est rude : trop sec ou trop humide, trop froid ou trop chaud, il ne permet souvent qu'une seule récolte par an.

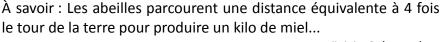
Si les engrais chimiques ou autres désherbants ne sont pas la première cause de mortalité des abeilles d'altitude, ils restent toutefois mortels, surtout en pleine période de butinage.

À la belle saison, une abeille ne vit que 3 semaines et une ruche représente environ 50 000 abeilles.

Le miel est l'aboutissement de toute une vie de travail pour chaque abeille de la ruche et c'est sa principale source de nourriture pour l'hiver. Sa fabrication dépend d'un équilibre entre l'humidité du sol et la douceur

de l'air qui favorise une période de floraison durable.

Cette année n'aura pas été la pire, ni la meilleure, mais le miel de Saint-Julien a su se faire connaître pour son parfum unique, propre à chaque zone de récolte, et à son caractère prononcé.



Laëtitia Schneyder.



### Services Mairie



#### Site Officiel Internet

Un site internet a été récemment mis en place. Il se substitue aux sites qui existaient auparavant, et qui ne répondaient plus aux exigences actuelles des internautes, qui souhaitent pouvoir aller d'une page à l'autre sur le site qu'ils consultent, dans un minimum de temps.

Un nombre important de rubriques a été prévu. Nous nous efforçons de réactualiser très régulièrement les informations qui y sont présentées. Les convocations et les compte-rendus du Conseil Municipal sont publiés dès qu'ils ont été rédigés et validés par le Maire et ses adjoints.

Les liens avec les sites des autres communes, les Offices du Tourisme, et tous les acteurs de la vie locale, sont opérationnels.

Tous les avis et toutes les suggestions peuvent être pris en compte et validés lorsqu'ils sont jugés constructifs.

Pour ce qui est de la rubrique « manifestations », merci de faire parvenir en mairie l'affiche ou l'annonce prévue afin qu'elle puisse être mise en ligne en temps utile, la manifestation étant alors annoncée dès la page d'accueil dans la rubrique « actualités ».

De nombreuses photos réalisées par le prestataire qui avait été retenu en juin dernier (Photosur-Cour) ou aussi par Alain Pascal, membre de l'équipe municipale, sont insérées sur le site.



Rappel de l'adresse : www.saintjulienenbeauchene.com

*Mairie Saint-Julien-en-Beauchêne*: 04.92.58.16.45 (email: stjulien05@orange.fr): Lundi, Mercredi et Vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 26 décembre 2014 au vendredi 2 janvier 2015 inclus. La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31/12/2014. Une permanence aura lieu ce même jour de 10h00 à 12h00.

**Agence Postale Communale**: 04.92.51.23.16: lundi et mercredi de 13h45 à 16h15 et le vendredi matin de 9h45 à 12h15.

L'Agence Postale Communale sera fermée du lundi 29 décembre 2014 au vendredi 2 janvier inclus.

### Etat Civil

#### Décès :

Gilberte VALLET née GAUTHIER
Charlotte DENIS née BOREL
Jacques TONNAIRE
Huguette ORSINI née PIERLOT
La municipalité exprime ces sincères condol

#### Arrivée:

M. Frédéric BOYER, à Montama-Haut

# La municipalité exprime ces sincères condoléances aux familles concernées.

### Galette des rois





#### Numéros Utiles

EDF dépannage électricité : 0972 675 005

Gendarmerie : **17** Pompier : **18** Samu : **15** 

Secours appel mobile: 112

Centre anti poison: 04.91.75.25.25

Cabinets médicaux Aspres:

Mme Marie Gröll: 04.92.58.61.42

M. Martial Lechevallier: 04.92.21.41.25

Cabinets Médicaux Veynes :

Messieurs Enfoux, Formeri et Tora: 04.92.57.20.11.

Mme Régine Pelliat et M. Gilles Mathieu: 04.92.58.05.42.

Vétérinaire LUS: 04.92.20.15.31

SPA (Refuge de Veynes): 04.92.57.28.41

#### Service à la personne (aux familles, à la vie quotidienne et aux personnes dépendantes) :

L'association locale ADMR du Buëch et Chauranne: 04.92.58.67.44 Aspres-sur-Buëch,

ADMR du Haut-Bôchaine: 04.92.58.17.97

ADMR La Faurie: Mme Emery Danielle: 06.73.10.02.55

CCAS de Veynes (Service à la vie quotidienne et aux personnes dépendantes) : 04.92.57.12.53.

Aide sociale aux personnes âgées : dépliant du conseil général des Hautes-Alpes disponible en Mairie. Centre médico-psychologique de Veynes (Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h)

Consultation gratuite de psychologue : 04.92.20.14.29.

Resto du cœur : 04.92.23.46.38

Office du tourisme d'Aspres-sur-Buëch : 04.92.58.68.88

Bibliothèque du Bôchaine (La Faurie, Montbrand et Saint-Julien-en-Beauchêne).

Adresse Mairie de La Faurie : mercredi 16h00 à 18h00 et vendredi

16h30 à 18h00

(@:bibliodubochaine@orange.fr, tél.: 07.86.66.07.95)

Pour les fêtes de Noël, la bibliothèque sera fermée mercredi 24, vendredi 26 décembre et vendredi 2 janvier 2015.



